

2021/22 FR

Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de
l'Europe
Cycle de certification 2021-2022

Evaluation exceptionnelle :

ROUTE EUROPEENNE DE LA CERAMIQUE

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
Cycle d'évaluation 2021-2022**

Rapport d'expert indépendant

Route européenne de la céramique

Teodora Konach



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur et n'engagent en rien l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif
2. Introduction
3. Corps de l'évaluation
 - 3.1 Thème de l'itinéraire culturel
 - 3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire
 - 3.1.2 Contexte historique et culturel
 - 3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème
 - 3.2 Liste des priorités d'action
 - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement
 - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen
 - 3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens
 - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts
 - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.
 - 3.3 Réseau de l'itinéraire culturel
 - 3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau
 - 3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre
 - 3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation
 - 3.3.4 Extension du réseau dans les trois années à venir
 - 3.4 Outils de communication
 - 3.4.1 État des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)
 - 3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »
4. Conclusions et recommandations
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

1. Sommaire exécutif

Ce rapport est une évaluation de certification de la Route Européenne de la Céramique. Il est basé sur une étude documentaire du réseau à partir des informations fournies par l'Institut Européen des Itinéraires Culturels, la direction de l'Itinéraire, des recherches sur Internet et des entretiens avec des représentants des membres. Sur la base du dossier soumis et des documents complémentaires, et après avoir mené des entretiens en ligne, l'évaluation a conclu que la Route Européenne de la Céramique répond à tous les critères thématiques pour la certification en tant qu'itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe. La Route a émergé de strates administratives, comme l'a indiqué l'évaluation en 2015/2016 et répété dans l'évaluation 2019/2020, avec le rétablissement d'une nouvelle association en 2018, coordonnée par le partenaire italien - la municipalité de Faenza. Malgré les défis au niveau du réseau et les difficultés de la période de pandémie mondiale, au cours de cette période d'évaluation, l'Itinéraire a fourni des preuves solides d'avancement et un engagement crédible pour une croissance et un développement durables futurs.

La Route a montré qu'elle est impliquée dans des activités conformes à tous les domaines d'action, avec des développements remarquablement positifs dans le domaine des échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens. Elle est gérée par une association non gouvernementale dotée d'un statut juridique qui fonctionne de manière démocratique. L'entité juridique, créée en 2018, offre une structure claire et complète. Le réseau compte à ce jour seize membres dans douze pays. La Route cherche activement à s'étendre non seulement géographiquement, mais aussi en élargissant les types d'adhésion aux associations culturelles et aux organisations privées à but non lucratif, etc.

La visibilité de la certification s'est grandement améliorée depuis la dernière évaluation et la Route a fait preuve d'une plus forte présence sur le web, en introduisant des canaux Facebook et Instagram. En outre, une charte de visibilité a été élaborée pour les membres.

La Route a mis en œuvre toutes les principales recommandations des rapports précédents. Certains domaines d'amélioration sont encore identifiés, cependant, en prenant en considération le peu de temps écoulé entre la dernière évaluation régulière et la situation globale spécifique, il est conclu que la Route Européenne de la Céramique a considérablement amélioré ses activités dans tous les domaines d'action et montre une meilleure conformité avec tous les critères thématiques pour la certification en tant qu'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe.

Sur la base du dossier soumis et des pièces justificatives, et après avoir mené des réunions d'évaluation avec la direction et les représentants de la Route, je confirme par la présente que :

Sommaire des conclusions de l'expert

	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	X	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »	X	

2. Introduction

Ce rapport a été réalisé dans le cadre du processus d'évaluation de la Route européenne de la céramique.

La Route Européenne de la Céramique présente et promeut le patrimoine culturel matériel et immatériel de la céramique. Les traditions, les aspects sociaux et culturels des communautés liées à la production de la céramique sont présentés le long des territoires des membres. Le thème de la Route vise à présenter, interpréter et promouvoir une diversité d'actions et d'aspects liés à l'artisanat de la céramique : en tant que matériau et artisanat, en tant qu'œuvres d'art - rassemblées dans des musées ou des collections privées, dans des installations extérieures ou des musées en plein air, ou en tant que partie du paysage culturel.

L'itinéraire a connu des évolutions difficiles depuis 2016 avec deux changements principaux - au niveau du réseau (avec la relance du réseau en 2018 sous la gestion du partenaire italien - la municipalité de Faenza) et au niveau mondial (avec la situation de pandémie en cours). Néanmoins, ces événements ont également créé des synergies positives qui ont permis au réseau de se réunir et de se recréer. Lors de la récente évaluation, l'itinéraire a fait état d'une coopération plus forte, d'une participation très active à de multiples projets bénéficiant d'un financement externe et d'améliorations considérables dans tous les principaux domaines d'action. Ainsi, ce réseau remodelé a fourni des preuves solides d'avancées et un engagement crédible pour une croissance et un développement durables futurs.

La Route européenne de la céramique fonctionne de manière démocratique, en tant qu'association internationale créée en 2018, de droit italien, avec un bureau à Faenza, en Italie - le siège de la Route. Le réseau s'engage à poursuivre des objectifs principaux tels que : protéger, valoriser et promouvoir le patrimoine culturel européen, matériel et immatériel lié à la céramique ; coordonner les entités liées à la céramique "afin de réaliser des initiatives visant à promouvoir l'étude, la connaissance et la valorisation de la culture et de la tradition de la céramique ainsi que des lieux et des itinéraires culturels" ; collaborer avec les Universités et les centres de recherche ; favoriser les échanges culturels et éducatifs pour les jeunes citoyens européens liés directement à la céramique mais aussi au patrimoine culturel et aux valeurs démocratiques ; renforcer la coopération et des échanges avec les autres itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ; harmoniser les activités de promotion de la céramique "en valorisant la vocation culturelle et touristique et en promouvant la commercialisation de la céramique, contribuant ainsi au développement économique et social des communautés locales" ; développer un tourisme durable et éthique, renforçant la visibilité de l'itinéraire au niveau européen et international.

La Route compte seize membres dans onze pays (Autriche, Azerbaïdjan, France, Allemagne, Italie, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Turquie et Pays-Bas), avec trois nouveaux partenaires potentiels, dont deux dans des pays non représentés à ce jour dans le réseau, à savoir la Grèce et la Lettonie. La plupart des partenaires sont des autorités locales, à l'exception de trois musées et d'une fondation impliqués. Le réseau a l'intention d'accepter principalement des autorités locales et nationales et des musées en tant qu'organisations membres ; toutefois, un plan d'action visant à élargir la typologie des membres a été adopté lors de l'Assemblée générale N. 2/2021 (22.10.2021) afin de renforcer les liens avec d'autres acteurs clés.

Après avoir mené les réunions d'évaluation en ligne, on peut conclure que l'itinéraire Européen de la Céramique a grandement amélioré ses activités dans tous les domaines d'action et montre une meilleure conformité avec tous les critères thématiques pour la certification en tant qu'itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe.

3. Corps de l'évaluation

L'évaluation de l'itinéraire Européen de la Céramique a impliqué un examen approfondi du thème, des activités et de la gestion du réseau, conformément aux exigences de certification de la Résolution CM/Res (2013)67 pour l'attribution de la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe". Les documents et le dossier soumis par le réseau, les contacts directs avec la direction et le secrétariat de l'itinéraire, les informations fournies par l'Institut européen des itinéraires culturels, les réunions en ligne et les recherches documentaires sur Internet ont été utilisés pour étayer cette évaluation.

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

Le thème de la Route est bien défini, clair et holistique, considérant les différents et multiples aspects de l'artisanat, la production artistique, les aspects historiques, culturels et sociaux de la céramique d'un point de vue matériel et immatériel. En prenant le matériau comme point de départ, l'itinéraire vise à présenter divers récits et histoires à l'intersection de la culture, du patrimoine, de l'économie, de l'art et de l'histoire. Cela renforce à son tour le caractère inclusif du réseau et favorise les possibilités de coopération à l'échelle mondiale, car l'artisanat et l'utilisation de la céramique sont mondiaux et comportent de nombreux éléments communs (développements technologiques, étude du matériau, innovation stylistique, etc.)

Ce thème offre de multiples cadres et concepts pour la coopération, l'interaction, le travail scientifique et de recherche, la participation des jeunes, l'autonomisation des communautés locales et les offres touristiques alternatives et traditionnelles. Il favorise les récits transnationaux et même mondiaux, concentrés sur les principales caractéristiques de la céramique, comme les développements historiques et technologiques, la cuisine et le mode de vie, les connaissances et les croyances traditionnelles, les représentations et les motifs artistiques, et bien d'autres encore.

La Route a bien décrit et discuté les nuances du thème et de nombreuses opportunités de coopération et de développement sont reconnues, en poursuivant les objectifs principaux (Art.3 des statuts) :

- a) faire connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel européen, matériel et immatériel, lié à la céramique ;
- b) coordonner et créer des synergies entre les entités européennes les plus importantes liées à la céramique dans le cadre de l'itinéraire transnational commun appelé Route européenne de la céramique (...)
- c) réaliser des initiatives visant à promouvoir l'étude, la connaissance et la valorisation de la culture et de la tradition de la céramique ainsi que des lieux et des itinéraires culturels de la Route ;
- d) collaborer avec des universités et des centres de recherche pour étudier les questions liées à la céramique ;
- e) promouvoir, parmi les jeunes citoyens européens et notamment dans le système éducatif, la recherche et les échanges culturels et éducatifs axés sur le thème de l'itinéraire culturel ;
- f) promouvoir le dialogue et l'échange des meilleures pratiques avec en ce qui concerne la mise en valeur de l'itinéraire, avec d'autres itinéraires culturels
- g) accueillir d'autres "itinéraires locaux" dans la structure associative pour enrichir l'itinéraire original, en augmentant sa valeur en tant que promoteur de l'identité européenne commune ;
- h) établir et promouvoir des initiatives visant à renforcer la connaissance de la céramique chez les citoyens en attribuant des identités locales dans le cadre de la consolidation de l'identité européenne commune ;

- i) harmoniser les activités de promotion de la céramique, en valorisant la vocation culturelle et touristique et en favorisant la commercialisation de la céramique ;
- j) assurer le développement d'un tourisme durable et éthique en promouvant, au sein des organismes territoriaux compétents, la création d'infrastructures et de services adéquats pour une meilleure utilisation des itinéraires, dans la perspective d'un tourisme durable ;
- (...)
- m) établir des relations et réaliser des projets en vue d'un échange culturel, touristique, économique et éducatif fructueux avec des entités non européennes apparentées (...).

Le dossier met en lumière les principaux développements historiques et technologiques de l'artisanat de la céramique, affirmant que "l'histoire de la céramique est ancrée dans l'histoire de l'humanité et de la civilisation, (...) partageant toujours un élément anthropologique géographique". Cette histoire commune de l'humanité témoigne de l'évolution de l'art, de la technologie et du mode de vie dans le monde entier. Des ateliers des maîtres locaux à une production de masse, elle a toujours été présente dans notre vie quotidienne, conférant à la céramique un rôle significatif et dynamique d'un point de vue social, culturel, économique et historique.

L'itinéraire reconnaît l'importance de cette histoire commune et donne des exemples inspirants d'interconnexion culturelle et économique entre les membres du réseau (par exemple, le développement du style Majolica en Europe, notamment en Italie, puis aux Pays-Bas, en France, en Pologne et en Allemagne), tout en évoquant le style et les caractéristiques uniques de chaque pays et de chaque territoire. La rivalité historique et la recherche de l'innovation ont continuellement fait progresser la technologie et façonné l'artisanat de la céramique au niveau local et national, ce qui a influencé le développement urbain et socioculturel de ces territoires.

Un engagement fort en faveur de la promotion des droits culturels et de la participation des citoyens est déclaré par la Route, car "(L)e thème permet (...) de promouvoir une compréhension plus large du patrimoine culturel et de sa relation avec les communautés et la société, et il ne concerne pas seulement l'économie, mais aussi les droits de l'homme et la démocratie". Grâce aux actifs immatériels liés à la céramique, le thème permet une offre culturelle et touristique plus large, plus durable et orientée vers la communauté, conformément à la Convention de Faro de 2005 et à la Convention européenne du paysage de 2000.

Ainsi, le thème est conforme à l'ensemble des critères d'éligibilité définis dans la résolution CM/Res (2013) 67 du Conseil de l'Europe.

3.2 Liste des priorités d'action

Dans cette section, la Route européenne de la céramique a été évaluée par rapport aux domaines d'action prioritaires définis dans la résolution CM/Res (2013)67 du Conseil de l'Europe. Les sous-sections examinent dans quelle mesure la Route aborde la liste des priorités d'action individuellement et fournissent des points forts importants.

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

La coopération en matière de recherche et de développement a été identifiée comme l'un des principaux domaines à améliorer au cours de la dernière période d'évaluation. Comme le souligne le rapport, seuls deux villes et trois musées ont été répertoriés en tant que comité scientifique de la Route, il a également été indiqué qu'aucune université n'a rejoint le réseau depuis 2012.

Le réseau a fait preuve d'un engagement prouvé et actif pour renforcer ce domaine d'action au cours des dernières années. En 2020, l'Université de Bologne a rejoint le comité scientifique de la Route européenne de la céramique, avec un représentant du département de chimie industrielle, dont le siège est à Faenza. La même année, la Route, en collaboration avec l'Université de Teramo, Département des sciences de la communication, Sociologie générale, a demandé un poste de chercheur doctoral pour le développement de "méthodologies pour l'analyse, la planification et l'évaluation des activités avancées de marketing territorial, visant à la promotion du territoire, de ses caractéristiques identitaires et (...) la promotion du patrimoine culturel, historique et social dans les communautés locales". L'objectif principal de cette initiative est de "promouvoir le développement d'un réseau de recherche industrielle et de transfert technologique, basé sur la coopération entre l'Université de Teramo et la Route européenne de la céramique". Les stratégies de diffusion et de communication prévues pour le doctorat envisagé impliqueront l'utilisation de canaux d'accès ouvert et de visualisations virtuelles (par exemple, des itinéraires virtuels). Il convient de mentionner que la poursuite de ce projet de doctorat aura lieu dans deux sites membres de la Route : Faenza et Bolesławiec.

En 2020, une autre coopération fructueuse en matière de recherche et de développement a débuté - une coopération entre la Route et le réseau de haute technologie RomagnaTech - Emilia-Romagna. L'axe principal de la collaboration se situe dans les thèmes du tourisme culturel durable et des industries culturelles et créatives du point de vue de l'artisanat de la céramique. La Route et le Réseau ont organisé conjointement deux webinaires : "Tourisme culturel et durable : un guide pour créer des produits touristiques" (30.11.2020) et "Expériences et compétences pour la nouvelle vague du secteur culturel et créatif" (14.06.2021), un troisième étant prévu en 2021. Le fait d'aller au-delà d'une coopération de recherche strictement académique montre une excellente évaluation de l'expertise nécessaire pour intégrer la céramique dans une perspective plus large de gestion culturelle et de tourisme.

Ces initiatives témoignent d'une bonne compréhension de l'engagement possible dans des projets scientifiques, de recherche et de développement. La Route souhaite encourager spécifiquement les possibilités de recherche et de formation pour les chercheurs en début de carrière et les jeunes professionnels, introduire des techniques et des méthodes de communication, de gestion et de promotion davantage basées sur le numérique, et jeter un pont entre la recherche et la technologie.

Toutes ces activités sont cohérentes, solides et précieuses, mais pour les développer de manière plus durable, un comité scientifique mieux organisé et clairement structuré est nécessaire. Quatre pays participent jusqu'à présent aux travaux du comité scientifique : la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas. La Route devrait envisager de renforcer l'axe principal d'une coopération scientifique potentielle (en identifiant et en engageant les partenaires les mieux adaptés) et de planifier des activités sur une base régulière entre les centres de recherche, les universités et les musées déjà impliqués et les autres membres intéressés. De nouvelles synergies naissantes entre divers milieux et organisations de recherche pourraient favoriser une collaboration et des activités scientifiques et de recherche conjointes. Le thème du réseau offre également des possibilités de recherche appliquée, notamment de coopération avec les PME. Cette voie de développement de la recherche pourrait également être prise en considération.

Il convient de mentionner que le transfert bilatéral de connaissances entre la Route et le Comité, bien qu'il ne soit pas abordé en détail dans le dossier, est très actif et montre une bonne dynamique. Le Comité soutient la Route dans toutes ses activités principales : évaluation du dossier des nouveaux membres, développement du contenu du matériel de communication et de promotion, y compris le site web, préparation de propositions et de projets de financement externe. Peut-être que la finalisation de la période de rétablissement

de la Route et la mise en place de nouvelles structures permettraient un travail plus régulier et structuré du Comité.

La Route s'est engagée ces dernières années à renforcer la coopération en matière de recherche et de développement, mais ce domaine d'action nécessite encore des améliorations, les domaines les plus importants étant : la base de travail régulière ; un cadre pour l'engagement en matière de recherche et de développement, ouvert à tous les membres ; une plus grande visibilité des activités scientifiques et de recherche ; l'amélioration du suivi des publications liées à la Route.

Ce domaine d'action a été jugé amélioré et globalement positif, avec de nombreuses activités nouvelles et très utiles, telles que des formations et un programme de doctorat commun pour les chercheurs en début de carrière et les jeunes professionnels, une coopération stratégique avec le réseau RomagnaTech - Emilia-Romagna High Technology Network et une participation aux activités de numérisation. Néanmoins, il faut encore établir un cadre plus structuré pour le travail du comité scientifique sur une base régulière. Un tel soutien scientifique renforcerait le thème de la Route et pourrait offrir un cadre conceptuel, basé sur des recherches menées par une équipe multidisciplinaire d'experts, pour un calendrier d'activités et une offre touristique plus solides au niveau d'une Route.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Le thème bien développé de la Route permet de s'engager dans des actions multiples et diverses : ateliers de céramique, présentations et laboratoires, performances artistiques, marchés et foires, expositions, visites guidées, activités pour enfants, et bien d'autres encore.

Chaque membre de la Route a un riche calendrier annuel d'activités, impliquant des artistes et des fabricants locaux, des éducateurs, des professionnels techniques, des potiers.

Les principaux événements sont énumérés dans le dossier :

- Europäischer Keramikmarkt à Höhrgrrenzhausen (organisé chaque année en juin) ;
- Österreichischer Töpfermarkt, à Gmunden, (organisé chaque année, le dernier week-end d'août) ;
- Marché de la céramique à Boleslawiec, (organisé chaque année en août) ;
- Argillà Italia à Faenza (tous les deux ans, le premier week-end de septembre) ;
- Toques et Porcelaine à Limoges (biannuel, en septembre) ;
- KeramikSymposium à Gmunden (organisé tous les 3 ans) ;
- Symposium international sur la céramique à Sheki, en Azerbaïdjan (première édition en 2019).
- Biennale de céramique d'Aveiro (organisée tous les deux ans).

Ces activités offrent un cadre très vivant et intéressant d'attractions touristiques et éducatives hautement compatibles dans les sites partenaires, mais beaucoup d'entre elles se déroulent simultanément. Une planification plus détaillée et coordonnée au niveau de la Route renforcerait et favoriserait la coopération. Une bonne pratique recommandée pourrait être un événement régulier et conjoint pour l'ensemble de la Route, organisé dans l'une des villes partenaires et présentant l'ensemble du réseau. Une telle activité pourrait renforcer la visibilité globale et la promotion de chaque membre à son tour et de l'ensemble de la Route.

Il est nécessaire de mettre en place un cadre annuel plus intégré pour les activités conjointes, qui aide à construire, maintenir ou redécouvrir le patrimoine céramique partagé de l'ensemble du réseau. Un bon point de départ peut être l'initiative la plus récente WalkEur "Les itinéraires

culturels européens en tant qu'acteurs clés de la promotion du patrimoine culturel européen", cofinancée par le programme Creative Europe. La participation au projet WalkEur donne à la Route européenne de la céramique la possibilité de s'engager dans de nouvelles techniques de communication (par exemple, le Storytelling) et d'apprendre à identifier et à mettre en œuvre des outils pour atteindre un public plus large et des stratégies numériques et en ligne pour promouvoir l'accès au patrimoine culturel.

Lors de la dernière évaluation, une suggestion sur la mise en place d'un programme d'action annuel dans les villes partenaires a été soulevée. Le réseau a en effet organisé des activités entre Faenza et Rijeka (Croatie) dans le cadre du programme TWINS en 2019 (exposition de céramique). Une prochaine étape serait de planifier un événement commun et régulier pour l'ensemble de la Route, montrant les différents partenaires unifiés sous un thème principal, qui pourrait chaque année être abordé sous un angle différent. Un tel événement pourrait être l'activité centrale du réseau, permettant de présenter et de coordonner les différents aspects du travail et de l'engagement du réseau dans différents domaines : activités touristiques, recherche et développement, jeunesse et actions artistiques.

Lors de la dernière réunion de l'Assemblée générale, le 22 octobre 2021, la Route a discuté et établi des plans très ambitieux pour des demandes conjointes de financement externe (par exemple dans le cadre des programmes Creative Europe, European territorial cooperation (ETC), Erasmus+) pour des sujets tels que "Céramique et alimentation" - interconnexion matérielle et immatérielle, traditions et technologie ; Valorisation des musées en plein air et des musées de la céramique - transition numérique - itinéraires virtuels - réseau numérique, etc. La Route a réussi à obtenir des fonds supplémentaires, qui soutiennent de manière significative les activités culturelles et éducatives. Les nouveaux membres ont particulièrement souligné l'importance de l'expérience et du soutien des coordinateurs pour le développement de propositions de projets communs.

L'itinéraire a mis en œuvre les suggestions de la dernière évaluation et a établi une nouvelle coopération et développé de nouvelles initiatives avec beaucoup d'enthousiasme. Ces efforts sont encore plus précieux à la lumière de la récente situation de pandémie. Pour la croissance future et une meilleure visibilité des activités de la Route, il serait fortement recommandé de s'engager dans la facilitation et la coordination d'un événement commun régulier, unifiant tous les membres et un calendrier thématique mieux planifié pour les activités des membres.

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Engager et éduquer les jeunes générations dans les domaines du patrimoine européen commun est l'un des principaux objectifs du programme de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe.

Les membres de la Route sont particulièrement actifs dans ce domaine d'action, avec des activités diverses, adaptées à différents âges et groupes : de la maternelle aux écoles primaires et secondaires, en passant par les lycées et les universités. Des visites guidées, des ateliers, des laboratoires, des présentations sont souvent proposés en tant qu'activités créatives ou cours extrascolaires et sont très populaires auprès des enfants et des jeunes adolescents.

Certaines initiatives sont très pertinentes et pourraient être considérées comme le début d'activités à long terme pour renforcer un engagement durable des jeunes au sein de la Route.

Le projet "Ceramicoop - Ceramic and Culture creating intercultural friendship and international cooperation" a été lancé dans le cadre du programme Erasmus+. L'une des principales activités du projet consiste à faciliter la résidence à Faenza de jeunes artistes intéressés et/ou déjà liés à la céramique provenant des pays partenaires du projet (Israël, Lettonie, Jordanie) et ouverte aux participants des pays membres de la Route. Le programme a malheureusement été reporté, mais il aura lieu au printemps 2022.

Une autre initiative, cofinancée par le programme Erasmus+, consiste en des sessions de formation pour les jeunes voyageurs. Des tâches très pratiques sont prévues dans le cadre de ce projet, notamment des visites sur le terrain et une interaction avec les communautés locales. Ces activités ont également été reportées, car les contacts en personne sont cruciaux pour le transfert de connaissances et l'acquisition des compétences prévues.

En 2019, la municipalité de Faenza, en collaboration avec l'université de Ferrare et le département d'économie du tourisme, à l'université de Bologne, a accueilli deux stages. Cette initiative a ouvert la voie à une collaboration plus orientée vers la céramique avec le département des sciences de la communication de l'université de Teramo pour le développement d'un programme de doctorat commun, qui a été approuvé par le ministère italien de l'éducation, de l'université et de la recherche. Le doctorant sera accueilli au cours de l'année universitaire 2021-2022 dans deux membres de la Route : Faenza et Bolesławiec.

Une bonne pratique, que la direction de la Route cherche à étendre à l'ensemble du réseau, est le concours de céramique des élèves des écoles primaires de Faenza. Lors de la dernière édition, il a rassemblé plus de 600 participants. En outre, le concours annuel a un thème différent, avec "l'Europe" comme thème en 2018. Malheureusement, en raison de la situation dynamique actuelle, le concours n'a pas eu lieu ces deux dernières années. Cependant, l'idée a été discutée lors de la deuxième Assemblée générale de cette année, avec un possible lancement coordonné d'un concours similaire d'abord aux niveaux local et national des membres et une sélection finale au niveau de la Route.

En outre, une autre action potentielle a été présentée au cours de l'Assemblée générale - le projet "Céramique à l'école", en tant que promotion de la Route, portant sur le patrimoine culturel européen et les valeurs démocratiques dans les écoles primaires et secondaires. La Route prévoit d'impliquer des graphistes, des artistes, des auteurs de bandes dessinées pour une visualisation, sous forme de bandes dessinées, de ces valeurs et concepts fondamentaux, ainsi que pour une présentation du thème et des membres de la Route.

En outre, une initiative peut être considérée comme une bonne pratique, à recommander à d'autres itinéraires et réseaux - la réalisation du logo de l'itinéraire culturel. En 2019, le nouveau logo a été développé en coopération avec un lycée professionnel de Faenza et des graphistes professionnels. Les étudiants intéressés ont été impliqués pendant toute l'année scolaire dans des activités liées à l'itinéraire, comme point de départ de l'inspiration pour la suite du travail sur la représentation visuelle du réseau. Les meilleurs travaux ont été sélectionnés et développés par un graphiste professionnel. Le nouveau logo a été officiellement lancé lors d'une conférence de presse au Musée international de la céramique de Faenza. L'implication des étudiants dans le travail de représentation visuelle de la Route et son lancement très visible est certainement l'une des meilleures initiatives dans ce domaine d'action.

La Route est très active dans ce domaine d'action, engageant différents groupes d'âge dans des activités diverses et significatives, qui favorisent non seulement le thème de la Route, mais aussi l'éducation culturelle, l'échange et la coopération internationale des jeunes et le soutien à la créativité des jeunes. Les initiatives présentées dans le dossier et dans les

documents annexes renforcent la très bonne impression générale de l'implication de la Route dans ces domaines d'action. Une suggestion à plus long terme serait de s'appuyer sur cet engagement significatif et d'envisager de promouvoir une organisation de jeunesse liée à la Route. En particulier, en prenant en considération le programme de doctorat prévu, une telle étape pourrait être réalisable, en l'incluant dans les activités de communication et de sensibilisation prévues dans le programme.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

La Route a mis en œuvre la recommandation de la dernière évaluation et une approche plus coordonnée des activités artistiques est en cours d'introduction. La plupart des initiatives sont liées à la participation des jeunes, elles représentent également les objectifs et les tâches de ce domaine d'action.

Le programme de résidence artistique à Faenza a été lancé par le projet "Ceramicoop - Ceramic and Culture creating intercultural friendship and international cooperation". Le programme est ouvert aux partenaires du projet (Israël, Lettonie, Jordanie) et à tous les membres de la Route. Bien qu'il ait été reporté en raison de la dispersion du COVID-19, des réunions préliminaires en ligne ont déjà eu lieu. Les jeunes artistes intéressés ou déjà impliqués dans l'artisanat de la céramique auront la possibilité de visiter Faenza, de favoriser la coopération internationale, d'acquérir de nouvelles compétences et expériences en 2022.

La Route a présenté et discuté lors de l'Assemblée générale d'octobre de cette année l'initiative d'introduire un concours de céramique pour les écoles primaires pour tous les membres, avec l'étape finale au niveau de la Route. Le projet "Céramique à l'école", qui présente le thème, les partenaires et les principales activités par le biais de bandes dessinées, est une autre action visant à promouvoir la Route et à toucher un public jeune. Des artistes seront invités à participer, et l'on étudie actuellement la possibilité d'organiser la sélection sous forme de concours.

Tous les membres sont engagés dans la promotion de la pratique artistique des techniques céramiques - par le biais d'activités éducatives, de concours, d'ateliers, de résidences. Nombre d'entre elles sont intégrées dans les programmes des foires et marchés organisés régulièrement par les partenaires : le Europäischer Keramikmarkt à Höhrgränzhäusern, le Österreichischer Töpfermarkt à Gmunden, le Marché de la céramique à Bolesławiec, Argilla Italia à Faenza, Toques et Porcelain, à Limoges, la Biennale de la céramique d'Aveiro.

L'engagement avec la numérisation des ressources des membres (valorisation du musée en plein air et du musée de la céramique) et au niveau de la Route (stratégies numériques de promotion et de communication, développement d'itinéraires virtuels) pourrait être intégré aux activités artistiques. L'implication d'humanistes numériques et d'artistes visuels, par exemple, pourrait renforcer la visibilité de la Route, étendre et diversifier les canaux de communication et de promotion, par le biais de la création et de la participation d'une communauté en ligne inclusive et interactive, jusqu'à la mise en œuvre des outils les plus avancés comme la réalité augmentée pour les destinations touristiques et les musées (par exemple, la gamification de la réalité augmentée, la réalité augmentée dans les musées en plein air/les zones urbaines, accessible par les téléphones portables, etc.)

L'implication de la Route dans ce domaine d'action a été renforcée depuis le dernier rapport d'évaluation. De nouvelles activités ont vu le jour et sont en cours de conceptualisation depuis peu, créant de fortes synergies entre l'implication des jeunes et la promotion d'actions

créatives et artistiques. On s'attend à ce qu'avec un peu plus d'attention et la croissance prévue du réseau, l'intégration des pratiques culturelles et artistiques contemporaines puisse facilement devenir l'un des principaux atouts du réseau dans les années à venir.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Le développement d'expériences touristiques durables est un engagement majeur du réseau, car l'un des principaux objectifs de la Route est de promouvoir activement le tourisme culturel et durable.

Selon les statuts de l'association (Art.3), le réseau sera responsable du développement ultérieur de :

- i) (...) les activités de promotion de la céramique, valorisant la vocation culturelle et touristique et favorisant la commercialisation de la céramique, contribuant au développement économique et social des communautés locales ;
- j) (...) un tourisme durable et éthique en promouvant, au sein des organismes territoriaux compétents, la création d'infrastructures et de services adéquats pour une meilleure utilisation des itinéraires, en vue d'un tourisme durable(...).

Tous les sites membres sont engagés dans la promotion du patrimoine céramique à travers des activités locales, régionales et nationales. Les programmes trans- et internationaux ne sont pas encore suffisamment développés, cependant, la très bonne dynamique du réseau, prouvée lors des entretiens d'évaluation, devrait bientôt faciliter une coopération efficace dans la création d'offres touristiques durables.

En prenant en considération les documents et les entretiens avec les partenaires, on peut conclure que la Route est engagée dans de nombreuses formations et activités éducatives et promotionnelles afin de préparer une offre touristique pertinente au niveau de la Route, ainsi que pour renforcer et soutenir les membres dans le développement de leurs produits touristiques respectifs.

Des représentants de la Route sont impliqués dans le projet WalkEur, qui fournit des compétences et des activités de formation des formateurs dans les domaines des outils de promotion et de marketing, avec un accent sur les méthodes numériques et basées sur le web. Le projet "Tourisme culturel circulaire" développé par la Route vise à encourager et à renforcer les compétences des jeunes voyageurs dans le domaine du tourisme durable. L'accent mis sur la durabilité et le tourisme a également été discuté et mis en contexte lors des deux webinaires organisés par la Route : "Tourisme culturel et durable : un guide pour créer des produits touristiques" (30.11.2020) et "Expériences et compétences pour la nouvelle vague du secteur culturel et créatif" (14.06.2021).

La Route participe activement à des activités conjointes avec d'autres représentants du programme des itinéraires culturels – Iter Vitis, Les Chemins de la Vigne et la Route des Phéniciens. Les principaux domaines de coopération sont les activités promotionnelles orientées vers le renforcement de la visibilité et le développement d'une offre touristique durable.

La Route s'est engagée à améliorer ce domaine d'action, en tenant compte des recommandations de la précédente évaluation. Cependant, une offre touristique multipartite bien développée fait toujours défaut. Les forfaits touristiques réservables ne sont pas disponibles sur le site web, aucun itinéraire clair n'est proposé en ligne ou dans d'autres supports promotionnels.

Néanmoins, les membres italiens, en particulier, ont déjà des forfaits touristiques qui pourraient être intégrés directement à l'offre touristique de la Route, en impliquant d'autres partenaires : "Emozioni Ceramiche - émotions céramiques" (ateliers de céramique, cours d'italien pour les professionnels de la céramique, visites d'institutions culturelles, historiques et artistiques), "Faenza Ceramic City et Palio del Niballo" (forfait d'une journée : visite du musée, ateliers de céramique) ; "Faenza ceramics and food". D'autres membres de la Route proposent activement des circuits à pied ou à vélo, ainsi que des visites guidées des villes et musées de la céramique. Une meilleure coordination et un plan de visibilité et de promotion plus centralisé renforcerait ces actions fragmentées et pourraient soutenir un récit plus orienté vers la Route, reliant toutes les initiatives excisantes et plutôt dispersées.

Très pertinente pour le thème de la Route est sa coopération globale, établie et cultivée depuis plus d'une décennie par certains des membres (Faenza, Delft et Selb) avec la ville chinoise de Jingdezhen, capitale de l'artisanat et de la tradition de la porcelaine chinoise, et hôte de la Foire internationale annuelle de la céramique de Jingdezhen. Des représentants de l'itinéraire ont participé aux foires en 2018 et 2019. La Route a également été présentée lors du Forum économique mondial du tourisme à Macao en 2018 et lors de la Foire virtuelle du tourisme Europe-Chine (27-28 novembre). En 2019, une présentation de la Route, accompagnée d'une exposition de céramique et d'un atelier pour les opérateurs touristiques, a été organisée à Moscou.

La mise en place d'une telle coopération mondiale est très précieuse et peut s'avérer très fructueuse dans les années à venir, mais une plus grande attention devrait d'abord être accordée au développement d'un cadre solide pour la coopération touristique avec des offres touristiques solides et diverses au sein de la Route. Ces produits peuvent ensuite être promus auprès d'un public mondial.

Les suggestions d'amélioration liées à ce domaine d'action ont été mises en œuvre par les Routes dans leurs activités les plus récentes, en mettant l'accent sur la formation et l'apprentissage, les exercices mutuels et le partage d'expériences avec d'autres Routes certifiées. Il serait fortement conseillé de commencer à travailler sur une offre touristique commune pour le réseau avec des offres touristiques au niveau des membres et des Routes. Certains forfaits sont mentionnés dans le dossier de la Route, mais leur lien avec la Route elle-même n'est pas clairement décrit. Comme ils impliquent principalement des partenaires italiens, la direction du réseau pourrait prendre l'initiative d'intégrer ces activités dans l'offre touristique de la Route et de promouvoir des forfaits similaires au sein du réseau.

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

L'entité juridique de la Route européenne de la céramique a été créée en 2018 en tant qu'association internationale à but non lucratif de droit italien, dont le siège est situé à Faenza, en Italie. La Route relie seize sites dans onze pays. Quelques suggestions d'amélioration ont été identifiées lors de la dernière évaluation, la plupart d'entre elles sont en conséquence et progressivement mises en œuvre par la Route.

La Route Européenne de la Céramique poursuit les objectifs suivants, conformément à l'article 3 de ses statuts :

a) faire connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel européen, matériel et immatériel, lié à la céramique ;

- b) coordonner et créer des synergies entre les entités européennes les plus importantes liées à la céramique dans le cadre de l'itinéraire transnational commun appelé Route européenne de la céramique (...);
- c) réaliser des initiatives visant à promouvoir l'étude, la connaissance et la valorisation de la culture et de la tradition de la céramique ainsi que des lieux et des itinéraires culturels de la Route;
- d) collaborer avec des universités et des centres de recherche pour étudier les questions liées à la céramique;
- e) promouvoir, parmi les jeunes citoyens européens et notamment dans le système éducatif, la recherche et les échanges culturels et éducatifs axés sur le thème de l'itinéraire culturel;
- f) promouvoir le dialogue et l'échange des meilleures pratiques avec en ce qui concerne la mise en valeur de l'itinéraire, avec d'autres itinéraires culturels
- g) accueillir d'autres "itinéraires locaux" dans la structure associative pour enrichir l'itinéraire original, en augmentant sa valeur en tant que promoteur de l'identité européenne commune;
- h) établir et promouvoir des initiatives visant à renforcer la connaissance de la céramique chez les citoyens en attribuant des identités locales dans le cadre de la consolidation de l'identité européenne commune;
- i) harmoniser les activités de promotion de la céramique, en valorisant la vocation culturelle et touristique et en favorisant la commercialisation de la céramique;
- j) assurer le développement d'un tourisme durable et éthique en favorisant, au sein des organismes territoriaux compétents, la création d'infrastructures et de services adéquats pour une meilleure utilisation des itinéraires, en vue d'un tourisme durable;" (...).

Pour mieux comprendre la situation actuelle de la Route, il convient de mentionner brièvement les développements administratifs et managériaux précédents. La Route européenne de la céramique a été certifiée pour la première fois par le Conseil de l'Europe en 2012 et a été exploitée en tant que réseau "Via Ceram". La Route était gérée par une association ("UNIC") et coordonnée, pendant les cinq premières années, par la ville de Limoges. Comme le réseau était lié à un projet européen, après son achèvement et avec quelques changements supplémentaires de gestion au sein de l'équipe des coordinateurs - la Route a été rétablie en 2018 avec une nouvelle entité juridique, et la municipalité de Faenza comme coordinateur.

L'association nouvellement établie avait des membres fébriles comme l'UNIC. Lors de la dernière évaluation, quatre pays sont mentionnés (Italie, France, Allemagne, Pays-Bas) comme membres de la Route. Cette année, seize sites dans douze pays sont répertoriés, avec Bolesławiec (Pologne), Gmunden (Autriche) et Telemark Museum (Norvège) comme nouveaux partenaires. Dans les années à venir, les membres potentiels de l'itinéraire sont les suivants : Région du Sud de la mer Égée - Grèce, municipalité de Talavera de la Reina - Espagne et municipalité de Daugavpils - Lettonie.

Le réseau s'est étendu ces dernières années, comme le recommandaient les évaluations précédentes, et a déjà pris des mesures pour diversifier ses membres : la plupart des partenaires sont encore des autorités locales (villes et/ou municipalités), mais une fondation a rejoint le réseau (la fondation Iznik Tiles) et un (conglomérat) de musées norvégiens (le musée Telemark). Au total, huit des membres sont des représentants d'autorités locales, trois sont des musées, un est une autorité publique/un acteur national du tourisme et un est une fondation à but non lucratif.

Une autre recommandation forte des évaluations précédentes concernant le réseau portait sur les catégories de membres (article 5, paragraphe 1, des statuts). À ce jour, le statut ne reconnaît que deux types de membres : les "membres financiers" et les "membres ordinaires". En outre, les institutions exclusivement publiques remplissent les conditions de "membre

ordinaire" (article 5, paragraphe 4). La Route a déjà abordé la recommandation de diversifier les types d'adhésion et d'élargir le champ des partenaires potentiels aux organisations non institutionnelles. L'inclusion d'autres entités que les organismes et autorités publics et la modification des typologies d'adhésion ont été discutées lors de l'Assemblée générale d'octobre de cette année, avec une décision unanime d'accorder l'adhésion aux associations culturelles et aux organisations privées à but non lucratif impliquées dans l'éducation, l'art ou la céramique et son patrimoine. Les organisations privées à but lucratif ne sont pas considérées comme éligibles jusqu'à présent, car la Route est très active et réussit à recevoir des financements externes par le biais de programmes financés par l'UE (Erasmus+, Creative Europe, European territorial cooperation, etc.) Dans la plupart de ces appels, seules les associations à but non lucratif peuvent postuler. Les partenaires commerciaux et autres parties intéressées sont toujours invités à adhérer en tant qu'"amis" de la Route (article 18 des statuts). Cependant, ils n'ont pas de droits ni de représentation au sein de l'association.

Le Secrétariat sera chargé de rédiger les amendements respectifs et/ou les nouveaux articles et de les faire circuler parmi les membres. La décision finale devrait être prise lors de la prochaine Assemblée générale en 2022.

La dernière évaluation a recommandé une ouverture plus large, pour inclure également des membres non européens, car la Route a une coopération dynamique et active avec des partenaires mondiaux (par exemple, Israël, la Chine, la Corée du Sud, le Japon). Aux yeux de l'évaluateur, il serait souhaitable d'établir d'abord une coopération plus solide avec une offre et des itinéraires touristiques concrets au sein du réseau de base, et les partenaires potentiels afin d'élargir la coopération.

La durabilité du réseau était l'un des domaines à améliorer, signalé dans la dernière évaluation. Au cours du processus d'évaluation en cours, les tarifs d'adhésion plus bas (300 € par an) ont été discutés avec les représentants des nouveaux membres et jugés adaptés et plus inclusifs en ce qui concerne les petits partenaires en particulier. En outre, le réseau s'est avéré être un acteur et un partenaire très actif pour les fonds externes (principalement des programmes financés par l'UE) pour différents domaines et activités (par exemple, Ceramicoop, Tourisme culturel circulaire).

La Route a répondu aux critiques de la dernière évaluation en étendant le réseau géographiquement et en termes de membres potentiels. Ces deux actions ont été évaluées très positivement, car elles renforcent la coopération et favorisent l'implication de multiples acteurs clés.

3.4 Outils de communication

Les outils de communication sont l'un des domaines présentant une amélioration visible et très positive depuis la dernière évaluation. La Route utilise des canaux de communication pertinents, tels qu'un site web, une page Facebook et un compte Instagram. Quelques articles de journaux et de magazines présentant la Route et certains partenaires et activités en particulier ont également été joints au dossier.

Conformément à la recommandation de la précédente évaluation, la Route a élaboré une charte de visibilité, destinée à tous les membres. La charte présente les détails de la création du logo (coopération entre un lycée professionnel de Faenza et des graphistes professionnels) et discute en détail des règles et caractéristiques de son utilisation, en soulignant les applications possibles sur différents outils de communication. La Route prépare également

une vidéo d'entreprise pour le site web et les canaux de médias sociaux de la Route et des partenaires.

Le site web (European Route of Ceramics) est bien conçu, graphiquement sain, avec une mise en page et des fonctionnalités conviviales et intuitives. Il met en évidence les principales activités de la Route, avec une carte présentant les membres et chaque site. Il comprend une section réservée aux membres, offrant un accès aux partenaires et à leurs représentants. Le logo est correctement présenté sur les sites des membres, en accord avec la charte de visibilité distribuée par les coordinateurs. Il est suggéré d'inviter les membres les plus récents à mieux positionner le logo sur leur site (par exemple sur la page d'accueil).

Le site web ne comporte toujours pas de section consacrée aux offres strictement touristiques et aux forfaits réservables, ce qui constitue une lacune importante. Toutefois, la Route a reconnu qu'il s'agissait d'un domaine important à améliorer et s'est fermement engagée à développer une coopération appropriée dans un avenir proche.

Une carte numérique est disponible sur le site web, une cartographie imprimée est également en cours d'élaboration.

L'un des principaux axes d'amélioration identifiés lors de la dernière évaluation était d'étendre les canaux de communication et de promotion à Facebook, Instagram, Twitter, etc. La Route a mis en œuvre cette recommandation avec succès, en s'engageant principalement sur la page Facebook et le compte Instagram. La page Facebook (European Route of Ceramics) compte 2376 amis et a reçu 2250 likes (29.11. 2021). Les messages sont publiés en anglais, à raison d'un message par semaine en moyenne, avec une activité beaucoup plus importante récemment. Sur le plan du contenu, il présente les activités des membres de la Route et les actions récentes dans le cadre des projets financés par l'UE. Il propose un calendrier des événements et des activités d'entreprise. Les initiatives de coopération avec d'autres itinéraires culturels sont très visibles, de même que certaines nouvelles plus générales du monde de la céramique.

Une action promotionnelle intéressante et très réussie pendant la pandémie a été le "One-book-a-day" - des conseils de lecture sur la céramique en tant qu'art et artisanat (des romans, des catalogues d'expositions, de la littérature professionnelle, des ouvrages scientifiques et universitaires aux livres pour enfants, etc.) Cette initiative a touché beaucoup plus de spectateurs que la page elle-même au cours des deux mois d'activité (mars-avril 2020). Il pourrait être envisagé de poursuivre cette initiative, en impliquant davantage les partenaires (par exemple, des conseils de lecture dans différentes langues nationales) et en offrant un peu plus d'espace aux utilisateurs (amis de la Route et ses membres) pour poster leurs propres suggestions.

Le compte Instagram "@europeanrouteofceramics" couvre des sujets similaires à ceux de la page Facebook. Une approche plus ciblée pourrait être conseillée - une meilleure identification des followers permettra une communication et une promotion plus nuancée, qui ne se contenterait pas de doubler la page Facebook. Les publics (spécifiquement) ciblés pour Instagram pourraient être par exemple trois groupes principaux : les touristes, les artistes, les professionnels de la céramique. Cela permettrait de regrouper la communication en trois grandes catégories d'informations : promotionnelle, inspirante, informative et éducative.

Des brochures, des cartes postales et des affiches à enrouler ont été préparées et distribuées par les coordinateurs à tous les membres. Ces supports sont diffusés sur le site web et les canaux de médias sociaux de la Route et de ses membres, via les offices du tourisme et les musées, lors des salons internationaux et des marchés de la céramique. À l'occasion

d'événements internationaux et pour des besoins promotionnels, la Route a préparé des brochures en chinois et en russe. La Route est également incluse dans une brochure présentant les itinéraires culturels avec des membres en Allemagne (en allemand).

La signalisation est visible à l'entrée des bureaux ou des points d'information touristique, des musées, elle est affichée avec le logo de la Route européenne de la céramique, conformément aux directives du Conseil de l'Europe.

Il a été conclu que les outils de communication étaient conformes aux lignes directrices spécifiques pour l'utilisation du logo "Itinéraires culturels" du Conseil de l'Europe.

Les outils de communication constituent un domaine d'amélioration remarquable des activités de Route depuis la dernière évaluation. La création du site web a semblé être une responsabilité partagée et un exercice fédérateur pour les membres, qui a facilité une meilleure identification des domaines possibles de coopération renforcée et a clarifié les principaux objectifs et stratégies de promotion. Il convient de mentionner que le comité scientifique a été très impliqué dans le développement du site web. Un tel engagement actif pour renforcer la visibilité du réseau devrait être cultivé et étendu aux sites web institutionnels des membres, par exemple en unifiant les informations publiées par les partenaires. Il est recommandé de s'impliquer davantage dans la chaîne YouTube, en tenant compte des événements numériques les plus récents (par exemple, les webinaires).

4 Conclusions et recommandations

Au cours de cette période d'évaluation, il a été conclu que la Route Européenne de la Céramique est un membre actif et compétent du programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, avec une solide base historique et culturelle commune. La Route adhère aux valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe pour promouvoir l'identité européenne dans son unité et sa diversité. Elle a largement répondu aux critiques et aux recommandations formulées lors des précédents cycles d'évaluation et a montré des preuves solides d'une meilleure coopération et d'un engagement avéré pour une croissance durable à l'avenir.

La Route européenne de la céramique a réussi à surmonter les défis liés à la situation de pandémie mondiale et au changement interne de gestion et de structure. Toutes les recommandations des évaluations précédentes ont été prises en compte et la plupart d'entre elles ont été mises en œuvre avec succès. En tant que réseau ayant émergé de strates institutionnelles et ayant été rétabli à l'époque du COVID-19, l'enthousiasme des coordinateurs et des membres de la Route mérite d'être mentionné, ainsi que l'engagement fort envers le thème du réseau et l'idée générale de coopération culturelle.

La Route européenne de la céramique bénéficie d'une très bonne dynamique de réseau entre les partenaires, et une portée européenne plus large est déjà en place. La Route compte seize membres dans onze pays. Trois nouveaux partenaires potentiels ont exprimé leur intérêt à rejoindre la Route, dont deux provenant de pays qui ne sont pas encore impliqués dans le réseau. Les coordinateurs sont très actifs et engagés dans le développement de la Route. Ils réussissent très bien à attirer des financements externes, ce qui a été commenté de manière très positive par les membres de la Route. Le travail par projet contribue non seulement à la durabilité du réseau, mais sert également de plateforme pour le partage d'expériences, l'apprentissage mutuel et l'échange de connaissances.

Après avoir organisé les réunions d'évaluation en ligne et effectué des recherches supplémentaires sur Internet concernant les activités des sites membres, il a été estimé que

le réseau répondait largement aux critères thématiques en représentant les valeurs européennes, en illustrant la mémoire, l'histoire et le patrimoine européens et en contribuant à l'interprétation de la diversité de l'Europe actuelle.

Dans les domaines d'action prioritaires, la Route remplit les conditions requises - l'impression générale est très bonne, avec quelques domaines d'action qui ont été exceptionnellement améliorés, et d'autres qui nécessiteraient encore une réflexion et des améliorations.

L'itinéraire répond à tous les critères énumérés ci-dessous :

La *coopération en matière de recherche et de développement* s'est améliorée ces dernières années, avec de nombreuses activités nouvelles et très utiles, telles que des formations et un programme de doctorat commun pour les chercheurs en début de carrière et les jeunes professionnels, une coopération stratégique avec le réseau RomagnaTech - Emilia-Romagna High Technology Network et une participation aux activités de numérisation. Néanmoins, ce domaine d'action nécessite encore des améliorations, les domaines les plus importants étant : la base de travail régulière ; un cadre pour l'engagement dans la recherche et le développement, ouvert aux autres membres ; une plus grande visibilité des activités scientifiques et de recherche ; l'amélioration du suivi des publications liées à la Route.

La *valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen* est un résultat naturel de nombreuses activités de la Route. Les sites membres ont développé des attractions et des projets qui mettent en évidence la mesure dans laquelle l'héritage de la céramique a influencé la vie quotidienne, la technologie et le commerce, les échanges culturels, sociétaux et économiques entre les villes et les pays, et la manière dont ces liens ont façonné le patrimoine européen commun. L'héritage de la céramique étant répandu dans le monde entier, la Route a déjà établi des contacts et une coopération avec des partenaires mondiaux (Chine, Japon, Corée du Sud, Israël, etc.). L'héritage de la céramique est célébré principalement par des foires et des marchés, dans de nombreux sites membres. Cependant, ces activités sont principalement organisées au niveau local du partenaire - un récit plus unifié, orienté vers la Route, serait nécessaire, premièrement, pour coordonner le riche calendrier des initiatives annuelles au sein du réseau, et deuxièmement - pour concevoir et développer un événement commun et régulier qui présenterait la Route et tous les membres unifiés sous un thème principal, abordé sous différentes perspectives (technologie, design, utilisation, etc.). Cela permettrait d'illustrer la manière dont l'héritage de la céramique a contribué à l'Europe d'aujourd'hui et au-delà.

Les *échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens* sont une préoccupation particulière pour la Route européenne de la céramique et constituent l'un de ses domaines d'action les plus forts. La Route s'engage auprès de différents groupes d'âge dans des activités diverses et significatives, qui favorisent non seulement le thème de la Route, mais aussi l'éducation culturelle, l'échange et la coopération internationale des jeunes et le soutien à la créativité des jeunes. Au niveau des membres, tous les partenaires sont très actifs dans ce domaine d'action, proposant des activités adaptées à différents âges et groupes (de la maternelle à l'université) : visites guidées, ateliers, laboratoires, présentations, activités créatives extrascolaires, etc. Étant donné le succès du travail dans ce domaine, il pourrait être envisagé de s'engager dans le développement d'une organisation de jeunesse centralisée et dédiée au sein de la structure principale du réseau.

La *pratique contemporaine de la culture et des arts* est présente dans les activités de tous les membres, comme un engagement à la promotion de la pratique artistique des techniques céramiques, à travers des initiatives éducatives, des concours, des ateliers, des résidences. Au niveau de la Route, de nouvelles activités ont émergé et sont en cours de conceptualisation, créant de bonnes synergies entre l'implication des jeunes et la promotion d'actions créatives et artistiques. Avec l'engagement le plus récent dans la numérisation des ressources des membres (valorisation du musée en plein air et du musée de la céramique) et au niveau de la Route (stratégies numériques pour la promotion et la communication, développement d'itinéraires virtuels), on s'attend à ce que l'intégration des pratiques culturelles et artistiques contemporaines puisse facilement devenir l'une des principales forces du réseau

dans les prochaines années. Il est suggéré d'explorer davantage les technologies les plus récentes et les outils les plus avancés, tels que la réalité augmentée pour les destinations touristiques et les musées (par exemple, la gamification en réalité augmentée, la réalité augmentée dans les musées en plein air/zones urbaines).

Le *tourisme culturel et le développement culturel durable* sont l'un des principaux objectifs de la Route. Le réseau s'est clairement engagé à favoriser la coopération avec les agences et les opérateurs touristiques afin de créer des initiatives et des projets innovants dans le domaine du tourisme culturel et durable. Cependant, l'offre touristique est encore sous-développée, car certains aspects importants du thème de la Route, par exemple l'expérience des manufactures, des laboratoires (sous forme d'ateliers) ou l'implication dans des happenings et des formations artistiques (activités éducatives et de formation, happenings et présentations en plein air et/ou numériques, etc. Quelques très bons exemples au niveau des membres sont présentés dans le dossier, mais une offre plus orientée vers la Route n'est pas mentionnée. Puisque la plupart des forfaits touristiques sont proposés par les partenaires italiens, la direction du réseau pourrait prendre l'initiative d'intégrer ces activités dans l'offre touristique de la Route et de promouvoir des forfaits similaires au sein du réseau. Une excellente opportunité pour une exploration holistique de la richesse de la Route serait de proposer divers forfaits multiples, incluant les aspects matériels et immatériels régionaux de la céramique, dans leurs dimensions traditionnelles et contemporaines.

Le *réseau de l'itinéraire culturel* relie seize sites dans onze pays. L'entité juridique de l'itinéraire a été créée en 2018 en tant qu'association internationale à but non lucratif de droit italien, dont le siège est situé à Faenza, en Italie. La Route a répondu aux critiques de la dernière évaluation en étendant le réseau géographiquement et en termes de membres possibles - par la diversification continue des types d'adhésion et l'élargissement du champ des partenaires potentiels aux organisations non institutionnelles.

Les *outils de communication* et la visibilité de la certification se sont grandement améliorés depuis la dernière évaluation et la Route a démontré une plus forte présence sur le web, en introduisant des canaux Facebook et Instagram. En outre, une charte de visibilité a été élaborée pour les membres. Il est suggéré d'inviter les membres les plus récents à mieux positionner le logo sur leurs sites web (par exemple sur la page de destination).

Sur la base des recherches entreprises pour cette évaluation, il est conclu que l'itinéraire Européen de la Céramique a considérablement amélioré ses activités dans tous les domaines d'action et montre une meilleure conformité avec tous les critères thématiques pour la certification en tant qu'itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe.

CRITERES	Recommandations évaluation précédente 2019-2020	L'itinéraire a-t-il donné suite à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations évaluation actuelle 2021-2022
		OUI	NON	
I. Thème de l'itinéraire culturel	Renforcer la mise en œuvre des activités dans le cadre des cinq domaines d'action prioritaires.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un récit plus unifié, orienté vers l'itinéraire, pour coordonner les initiatives au sein du réseau, et pour concevoir et développer un événement commun et régulier au niveau de l'itinéraire.
	Mettre en place un programme d'action annuel dans les villes partenaires.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Mettre en place un comité scientifique avec des représentants des universités partenaires.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un cadre de travail mieux coordonné pour le comité scientifique, avec des engagements clairs en faveur d'une contribution tangible à la recherche et au développement, comme des conférences, des symposiums, des ateliers et des publications.
		Favoriser la coopération en matière de recherche et de développement en organisant des événements scientifiques.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	Diffuser les bonnes pratiques à toutes les villes membres.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Concevoir et développer un événement commun et régulier (annuel/biennuel) qui présenterait la Route et tous les membres unifiés sous le thème principal, abordé sous différentes perspectives (technologie, conception, utilisation, etc.).
		Mettre en œuvre des actions innovantes et développer les échanges internationaux.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Mettre en œuvre des actions innovantes et développer les échanges internationaux.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Introduire une organisation dédiée à la jeunesse au sein de la structure principale du réseau.
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	Mettre en œuvre des actions innovantes et développer les échanges internationaux.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diffuser les bonnes pratiques à toutes les villes membres (par exemple, un programme plus unifié de résidences artistiques).
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poursuite de l'exploration des technologies et des outils avancés, tels que la réalité augmentée pour les destinations touristiques et les musées, etc.
Tourisme culturel et développement culturel durable	Engager les acteurs dans la création de produits touristiques et établir des partenariats avec les agences de voyage.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Développement d'une offre plus axée sur les itinéraires avec des forfaits touristiques réservables.	
III. Réseau de l'itinéraire culturel	Assurer un financement de base pour le fonctionnement durable du réseau.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Élargir et diversifier les membres du réseau.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Outils de communication	Respecter les directives relatives à l'utilisation du logo "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" sur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Meilleur positionnement du logo sur les sites web institutionnels de certains des partenaires les plus récents	

	tous les supports et outils de communication.			(par exemple, sur la page d'accueil).
	Améliorer la visibilité du réseau et les outils de communication.	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Enrichir le site web institutionnel et le site web des membres avec des contenus actualisés.	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Veiller à ce que les membres du réseau se fassent connaître en tant que membres de l'itinéraire (utilisation du logo, site web).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

5 Liste des références

Les références fournies par la Route Européenne de la Céramique et vérifiées par l'évaluateur sont les suivantes :

Statuts Route Européenne de la Céramique - Association de la Route Européenne de la Céramique

Liste des membres

Compte-rendus (2018 - 2021)

Programme triennal d'activités prévisionnel

Budget prévisionnel triennal

Projets des membres (présentations, images, dépliants, etc.)

Images d'accompagnement

Documents d'accompagnement - informations supplémentaires sur les projets reçues du Musée du Télémark et de la municipalité de Bolesławiec.

Autres pièces justificatives

Tous les documents ont été dûment soumis par le réseau.

6 Annexe 1 : Programme de visite de terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau

Appels video

4/11/2021	Italie	Mme Benedetta Diamanti - Directrice de la Route européenne de la céramique Mme Elisabetta Di Martino - Secrétaire technique de la Route européenne de la céramique
17/11/2021	Norvège	Mme Karolina Szawica - Représentante du Musée de Telemark, Membre de l'itinéraire
19/11/2021	Pologne	M. Krzysztof Hewak - Représentant de la municipalité de Bolesławiec, Membre de l'itinéraire
30/11/2021	Allemagne	Mme Jana Göbel - Représentante du Musée d'État de Porzellanikon, Membre de l'itinéraire, Représentant du Comité scientifique
1/12/2021	Autriche	Mme Eva Fürtbauer - Représentante de la municipalité de Gmunden, Membre de l'itinéraire

7 Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTROLE POUR L'EVALUATION A DESTINATION DE L'EXPERT						
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)	
3.1 THEME	1	Le thème de l'itinéraire représente-t-il une valeur commune (historique, culturelle ou patrimoniale) à plusieurs pays européens ?	1			
	2	Le thème de l'itinéraire offre-t-il une base solide pour les échanges culturels et éducatifs entre jeunes ?	1			
	3	Le thème de l'itinéraire offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1			
	4	Le thème de l'itinéraire offre-t-il une base solide pour le développement de produits touristiques culturels ?	1			
	5	Le thème a-t-il été recherché/développé par des universitaires/experts de différentes régions d'Europe ?	1			
3.2 CHAMPS D'ACTION	3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement	6	L'itinéraire offre-t-il une plateforme de coopération pour la recherche et le développement de thèmes/valeurs culturels européens ?	1		
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de rassembler des connaissances dispersées ?	1		
		8	L'itinéraire montre-t-il comment ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1		
		9	L'itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1		
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et de centres de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1		
		11	L'itinéraire dispose-t-il d'un comité scientifique multidisciplinaire ?	1		Un cadre plus formel et régulier pour son travail est nécessaire.
		12	Le Comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1		
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau théorique ?		1	Un meilleur suivi des publications scientifiques et de recherche liées à l'itinéraire est nécessaire
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et/ou à ses activités au niveau pratique ?	1		
		3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	15	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1	
	16		Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1		
	17		Les activités de l'itinéraire permettent-elles de promouvoir la marque des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ?	1		
	18		L'itinéraire fonctionne-t-il en conformité avec les chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1		
	19		Les activités de l'itinéraire permettent-elles d'identifier, de préserver et de développer les sites du patrimoine européen dans les destinations rurales ?	1		
	20		Les activités de l'itinéraire permettent-elles d'identifier, de préserver et de développer les sites du patrimoine européen	1		

		dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?			
	21	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		1	N'a pas été clairement abordé dans le dossier
	22	Les activités de l'itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et du développement durable ?	1		
	23	Les activités de l'itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles sa signification historique et soulignent-elles ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1		
	24	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, la protection et la mise en valeur du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention culturelle européenne, Convention de Faro, Convention européenne du paysage, Convention du patrimoine mondial, ...) ?	1		
3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		
	26	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle grâce à la visite de lieux divers ?	1		
	27	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges de jeunes de différents milieux sociaux et régions d'Europe ?	1		
	28	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration aux établissements d'enseignement à différents niveaux ?	1		
	29	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur les expériences personnelles et réelles grâce à l'utilisation de lieux et de contacts ?	1		
	30	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1		
	31	Les échanges de jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération impliquant des établissements d'enseignement à différents niveaux ?	1		
3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines	32	Les activités culturelles de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre les différentes expressions artistiques des pays européens ?	1		
	33	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des projets artistiques qui établissent des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1		
	34	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles les pratiques culturelles et artistiques contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1		
	35	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs et les professionnels de la culture via des activités pertinentes et la création de réseaux ?	1		
	36	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre les diverses expressions culturelles et artistiques des différents pays d'Europe ?	1		

		37	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques qui explorent les liens entre le patrimoine et la culture contemporaine ?		1	Certains aspects sont intégrés dans d'autres projets et actions en cours, mais une action plus directe est nécessaire.
		38	Les activités culturelles de l'itinéraire mettent-elles en valeur les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1		
		39	Les activités culturelles de l'itinéraire relient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ? ***	1		
	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (en rapport avec le développement du tourisme culturel durable) contribuent-elles à la formation de l'identité locale, régionale, nationale et/ou européenne ?	1		
		41	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement d'un tourisme culturel durable) impliquent-elles activement 3 moyens majeurs pour faire connaître leurs projets culturels : presse écrite, diffusion et médias sociaux ?	1		
		42	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les communautés et les cultures urbaines et rurales ?	1		
		43	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les régions développées et défavorisées ?	1		
		44	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1		
		45	Les activités de l'itinéraire favorisent-elles le dialogue entre les cultures majoritaires et minoritaires (ou natives et immigrantes) ?		1	N'a pas été clairement abordé dans le dossier
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1		
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1		
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturelles ?	1		Plutôt en phase d'élaboration
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, services ou activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1		Activités en cours
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le domaine du tourisme ?		1	Ces partenariats sont en cours de planification
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils le long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et les impacts économiques de l'itinéraire sur les territoires traversés ?		1	
3.3 RÉSEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1		
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1		
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire était-il fondé sur une base scientifique ?	1		
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans tout ou partie de ses projets ?	1		
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1		
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE,...) ?	1		Association
		58	Le réseau fonctionne-t-il de manière démocratique ?	1		
		59	Le réseau précise-t-il ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1		
		60	Le réseau précise-t-il les régions concernées par le projet ?	1		
		61	Le réseau précise-t-il ses partenaires et les pays participants ?	1		

	62	Le réseau précise-t-il les champs d'action concernés ?	1			
	63	Le réseau précise-t-il sa stratégie globale à court et à long terme ?	1			
	64	Le réseau identifie-t-il des participants et des partenaires potentiels dans les États membres du Conseil de l'Europe et/ou dans d'autres pays du monde ?	1			
	65	Le réseau fournit-il des détails sur son financement (rapports financiers et/ou budgets d'activités) ?	1			
	66	Le réseau fournit-il des détails sur son plan opérationnel ?	1			
	67	Le réseau joint-il le ou les textes de base confirmant son statut juridique ?	1			
	3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	Uniquement pour les itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe.	68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	
69			Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1		
70			L'itinéraire dispose-t-il d'un site web dédié ?	1		
71			Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	1		Anglais
72			Le site est-il disponible dans d'autres langues ?		1	
73			Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le web 2.0 ?	1		
74			Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	1		
75			Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1		
76			Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?		1	
77			Le titre d'"Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les pages web, les publications, etc.)	1		
78		Le logo de la certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	1			
79		Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et position,...) ?	1			
80		Les logos (Itinéraire culturel + logo de certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	1			
81		Le logo de certification du Conseil de l'Europe figure-t-il sur les panneaux de signalisation indiquant l'itinéraire culturel ?	1			
SCORE			73	0		